

# LUMIÈRES

de la VILLE ▶

## RÉFORME TERRITORIALE : « LE SUJET ESSENTIEL RESTE CELUI DES MÉTROPOLIS ! » ENTRETIEN AVEC DANIEL BÉHAR



On parle de cette réforme territoriale depuis très longtemps. Plusieurs gouvernements de droite comme de gauche ont souvent évoqué la nécessité d'une réforme territoriale. Aujourd'hui on y arrive. Qu'est ce que cette réforme vous inspire ?

Je crois qu'on est pas dans le sujet aujourd'hui.

D'une part, car c'est une réforme dont le ressort principal est d'abord politique, je dirai même politicien, c'est à dire de démontrer la volonté réformatrice du gouvernement actuel à moindre coût. C'est une réforme qui ne fait pas de vague, ni à gauche ni à droite, sans mettre le peuple dans la rue.

D'autre part, l'affichage de cette réforme rentre dans le cadre de la réduction des dépenses publiques. Or, on n'est pas du tout sûr de cela... Au contraire, les réductions des dépenses publiques seront au mieux présentes dans cinq ans, car nous allons rester sur des moyens humains constants. Ce sont en effet des fonctionnaires, qui administrent ces institutions. On ne va donc pas réduire les dépenses publiques tout de suite.

Enfin, si on veut parler de réforme au niveau territorial, je crois qu'on joue sur les mots. Là on est sur une réforme de structures, on parle de régions, de départements etc..on s'occupe des mécanismes. Alors qu'une vraie réforme territoriale serait une réforme non de structures, mais une réforme structurelle, qui réorganiserait les rôles des uns et des autres.

Or pour l'instant nous n'avons aucun de ces éléments. Le terme « réforme territoriale » est faux, on est certes sur une réforme, mais elle n'est pas territoriale.

Qui dit redécoupage implique forcément des choix à faire, est ce que ces choix ne risquent t'il pas de favoriser certaines régions et d'en enclaver d'autres ?

Sur les choix de redécoupage qui ont été faits, je serai incapable de définir si ce sont des bons ou des mauvais choix. Et ce, pour la simple et bonne raison qu'aujourd'hui, dans la complexité des fonctionnements des territoires, il n'y a plus de bons ou de mauvais choix. Tout découpage aurait prêté à discussions, soit du point de vue du respect des identités, soit du point de vue du potentiel développement des nouvelles régions. Selon la grille de lecture que l'on prend, soit fonctionnelle, identitaire, ou développementiste, on aurait un découpage différent. Il n'y a donc pas de bon ou de mauvais découpage selon moi.

Pour répondre cependant à la question, je ne suis pas sûr que ce soit meilleur pour certaines régions plutôt que d'autres. C'est en revanche un découpage qui rebat les cartes. Il va donc falloir faire avec. Je ne suis pas sûr qu'il y aura des gagnants et des perdants. La question qui se pose plutôt maintenant, c'est celle du « contrat de mariage ». Qu'est ce que vont mettre les uns et les autres dans ces différents contrats de mariage ? Comment on négocie les différents critères évoqués plus haut à savoir le respect de l'identité, l'organisation fonctionnelle pour un échange gagnant-gagnant etc... ?

Pour prendre un exemple concret, le cas de la fusion entre les régions Auvergne et Rhône-Alpes est intéressant. La région Rhône-Alpes est plus importante et plus puissante que la région Auvergne, du coup la question va se poser sur le contrat de mariage. Et à ce niveau, la question est urbaine. Est ce que les villes auvergnates et en particulier Clermont-Ferrand vont être gagnantes à un plus grand rapprochement avec Lyon ? Quand on se pose la question de qui va être gagnant ou perdant, la question se pose en ces termes, à savoir qu'est ce qu'on négocie.

La deuxième question qui se pose sur la fusion entre Auvergne et Rhône-Alpes, c'est la question du rural. La région Rhône-Alpes, est globalement métropolisée mis à part l'Ardèche. Cette nouvelle région va donc se retrouver avec tout un flan de territoire ruraux, et notamment ceux du Massif Central. Du coup, comment cette nouvelle dimension peut être un atout pour son développement ? Ce genre de questions devront être au centre des prochaines réflexions. Il faut donc pour cela, qu'il y ait des contrats de mariage.

En gros tout reste à faire maintenant ?

Oui, car la carte est maintenant réalisée, c'était la partie la plus facile à faire, car selon moi il n'y a pas bon ou de mauvais découpage. Le plus difficile c'est après. Tout reste à faire, et c'est pour moi l'image du contrat de mariage qui doit se jouer dans les territoires.

On aura donc compris que l'influence sur les territoires se jouera donc maintenant à partir des négociations qui seront menées entre les différentes régions fusionnées. Cependant on peut se poser la question de l'urbain et des métropoles. D'une part comment cette réforme s'articule avec la loi sur les métropoles, et quelle pourrait être les conséquences directes sur les métropoles et sur l'urbain ?

C'est une question importante, car il faut essayer de mettre en perspective ces différentes lois même si c'est compliqué car ça fonctionne un peu de manière chaotique. Mon hypothèse, peut être optimiste, c'est que la loi essentielle sera la loi sur les métropoles. Car le vrai changement est là : la reconnaissance du fait urbain. La carte des régions, est un épiphénomène.

Le paradoxe, c'est que ce n'est parce qu'on fabrique des grandes régions qu'on fabrique des régions puissantes. Dans un état centralisé comme la France, je pense que le fait d'avoir fabriqué de très grandes régions, produit mécaniquement des régions administratives, de gestion des collèges, des lycées etc. On va étatiser les régions. Elles sont tellement grandes après ce découpage que la compétence souhaitée de développement économique, ne sera en réalité qu'une aide aux entreprises. La vraie politique de développement économique se jouera au niveau des métropoles. Je pense donc, que les vrais gagnants seront les métropoles et l'urbain.

Deuxième chose : Avec la carte actuelle des 22 régions c'est à dire celle d'avant la réforme, on est dans une géographie avec une métropole pour chaque région. Du coup, on est dans un face à face tendu entre la région et la métropole, Lyon et Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Toulouse etc. Avec cette nouvelle carte on va avoir des grandes régions qui vont contenir plusieurs métropoles. Le rôle des régions va donc inévitablement évoluer. C'est une vision optimiste, mais je crois qu'avec ce nouveau système, on ne sera plus dans une concurrence entre la région et la métropole, mais on sera dans une fonction des régions qui sera d'agencer de l'inter-métropolitaine, autrement dit de favoriser les réseaux intermétropolitains.

Si je prends un exemple concret, le rapport de la région PACA à Marseille et à Nice est plus serein que le rapport de la région Rhône-Alpes à Lyon. Je ne discute pas sur le fait de savoir si c'est le bon périmètre ou non, mais lorsque demain nous aurons une grande région qui fusionne Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, on aura une région qui influera entre Toulouse et Montpellier. Le rôle de la région sera de créer de la complémentarité entre ces deux métropoles. Cela va donc spécifier le rôle des régions vis à vis des métropoles, alors qu'aujourd'hui on est plutôt dans un souci de gestion des rivalités. D'une certaine manière cette réforme a donc un effet positif.

Daniel Béhar est géographe, professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris – Université Paris Est, Maître de Conférences à l'École des Ponts ParisTech et consultant à la coopérative ACADIE. Il est également membre du Conseil Scientifique de l'Atelier International du Grand Paris.